



BTP

BTP

Le BTP se stabilise en cours d'année

Le secteur de la construction a connu une situation économique difficile durant l'année 2009 dans un contexte de crise économique et sociale. Les difficultés dans ce secteur sont apparues dès mi-2008. Les modifications des modalités de la défiscalisation, le recul de la commande publique, l'arrêt des grands chantiers et la chute des effectifs du BTP qui en ont résulté en sont l'illustration.

Au cours de l'exercice 2010, si la situation a cessé de s'aggraver, le bilan général reste préoccupant (*graphique 1*). L'état du secteur s'est stabilisé en cours d'année, mais reste sous surveillance. Au final, l'année 2010 se solde par un nouveau recul du chiffre d'affaires du BTP par rapport à l'année précédente : la production est estimée à 1,3 milliard d'euros.

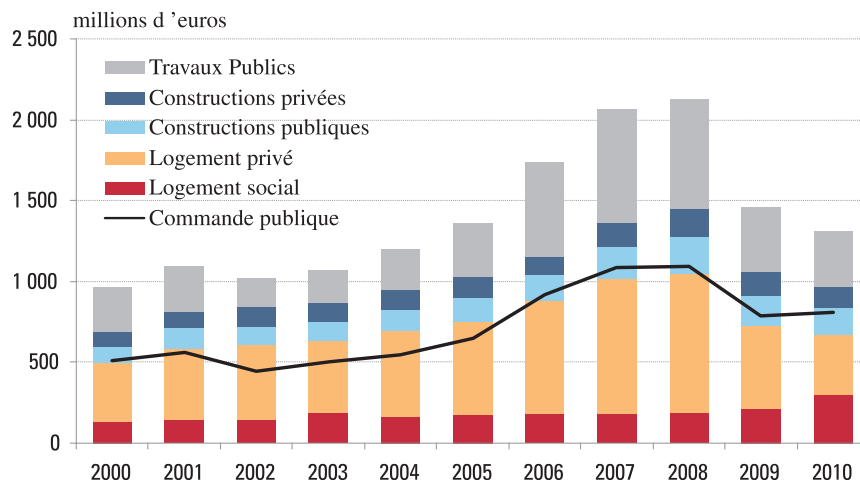
D'un point de vue social, la chute des effectifs a été contenue en 2010 (*graphique 2*). Ainsi, hors effets saisonniers, le niveau de

l'emploi dans le BTP s'est stabilisé à 17 300 salariés sur plus de 6 mois. En moyenne annuelle, le nombre de salariés s'élève à 17 060, en recul de 10 % par rapport à 2009. Le point culminant avait été atteint en 2008 avec 25 000 salariés.

Le logement ne repart pas

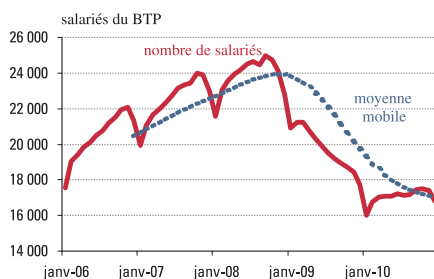
Du point de vue de l'analyse sectorielle, en matière de **logement**, la production enregistre un nouveau point bas (*graphique 3*), qu'il s'agisse de la fin d'une bulle spéculative ou d'un dommage collatéral des négociations sur la Lodeom (Loi d'orientation pour le développement de l'Outre-mer). Ainsi, la défiscalisation en secteur libre n'attire plus autant les investisseurs : ni le dispositif « Scellier Dom » récemment publié, ni la loi « Girardin » toujours active, n'ont permis leur retour. Ainsi, la défiscalisation dans les Dom a dû faire face à la concurrence des dispositifs fiscaux nationaux (Scellier métropo-

■ Graphique 1
Chiffre d'affaires du BTP : après la chute, il marque un pallier en 2010



Source : CERBTP

Graphique2
Les salariés du BTP depuis 2006 : la chute des effectifs se stabilise en 2010



Source : Caisse de congés payés du BTP

le). Elle avait déjà été sérieusement remise en cause lors des débats sur l'adoption de la Lodeom dès 2008. Puis elle a été confrontée à un affaiblissement de la rentabilité, du fait du recul des loyers et de la hausse des coûts.

Le segment du logement social semble néanmoins profiter de ce retournement, notamment par la conversion de nombreux logements en ventes en l'état futur d'achèvement (Vefa) sociales. Mais il ne permet pas pour autant de compenser les effets négatifs en volume. La Lodeom, censée reporter les investissements privés sur le secteur social, n'a pas encore donné tous les résultats attendus.

La fin des grands chantiers n'a pas trouvé de relais

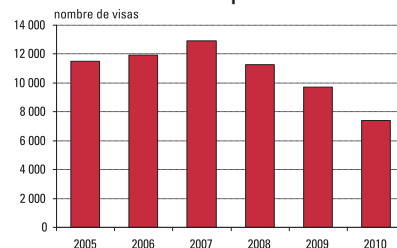
En matière de **commande publique**, les faits marquants reposent sur le renouvellement politique suite aux élections régionales de 2010. Les conséquences sont notoi-res pour la construction à court et moyen terme.

Ainsi, le projet Tram-Train est annulé définitivement, après que les espoirs aient été déjà fortement entamés en 2009 par les incertitudes financières du dossier. De plus, le projet de construction de la maison des civilisations et de l'unité réunionnaise est abandonné, au profit d'un plan de relance des investissements en faveur des collectivités locales sur quatre ans. Toutefois, la signature des accords de Matignon assure le financement des futurs chantiers du trans-éco-express (aménagement routiers et urbains), des aéroports et de la nouvelle route du littoral (2013).

Par ailleurs, la fin des précédents grands chantiers (maison d'arrêt, hôpitaux, université, route des Tamarins, Port Est) n'a toujours pas trouvé de relais de croissance à la hauteur. Ceci malgré les mesures de soutien du Plan de relance de l'État reconduit en 2010 : fonds de compensation de la TVA et fonds exceptionnel d'investissement.

Les importations de ciment ont suivi une tendance négative sensible sur le moyen terme, corroborant l'analyse qualitative de l'activité (*graphique 4*). En glissement annuel sur 12 mois, elles affichent un recul de 13 % en volume et de 21 % en valeur, pour un total annuel de 99 millions de tonnes (hors clinker).

■ Graphique 3
Nouvelle chute des visas de conformité électrique en 2010



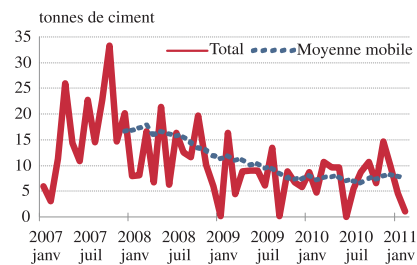
Source : Consuel



Un Haut Conseil à la Commande Publique a été mis en place, sous la responsabilité des élus et du Préfet, afin de mobiliser les acteurs, et en particulier les décideurs publics, pour une relance durable de l'activité. ■

Frédéric LORION
Cellule économique du BTP de
La Réunion

■ Graphique 4 Les importations de ciment corroborent la baisse d'activité



Source : Douanes

Perspectives 2011 : une reprise fébrile.

En 2011, des signaux témoignent d'une reprise fébrile, qui devrait être plus sensible à partir du second semestre. En effet, le premier semestre 2011 s'annonce encore morose pour la construction, qui ne devrait retrouver une croissance plus vigoureuse qu'à partir du troisième trimestre. Les corps d'état du gros œuvre devraient être les premiers à profiter des frémissements, tandis que le second œuvre devra patienter.

Le logement privé neuf, toujours en proie au doute avec la défiscalisation « Scellier Dom », peine à décoller. À l'inverse, le secteur social tire son épingle du jeu et bénéficie des effets de la Lodeom qui s'accroissent progressivement.

Les intentions des maîtres d'ouvrage publics permettent d'entrevoir un potentiel de 1 200 millions d'euros de travaux à lancer en 2011. De nombreux projets communaux y figurent, une grande partie ayant reçu le soutien du plan de relance de la Région.

Le secteur des travaux publics devrait également se redresser. Les principaux chantiers concernent en matière de routes la déviation de Saint-Joseph ou l'ouvrage d'art sur la Rivière Saint-Etienne. Pour la partie génie civil, la réalisation de stations d'épuration est programmée.

Malgré tout, avec des entreprises déjà fragilisées, le risque de rupture reste fort pour le secteur. Elles ont en effet épuisé tous les soutiens financiers, et les salariés licenciés arrivent en fin de droit.

